

COMMUNE DE LOCOAL-MENDON



AGENDA 21

Volet territorial :

DIAGNOSTIC
DE TERRITOIRE

Octobre 2011

POUR UN DEVELOPPEMENT
DURABLE ET SOLIDAIRE DE LA
COMMUNE

Sommaire

Chapitre 1 DEFINITION ET METHODOLOGIE DE L'AGENDA 21

| | |
|---|---|
| 1. L'Agenda 21, un programme politique..... | 4 |
| 2. Les principes de l'Agenda 21..... | 4 |
| 3. Etapes de l'Agenda 21 de Locoal-Mendon et place du diagnostic..... | 4 |

Chapitre 2 UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

| | |
|--|----|
| 1. Réalisation d'un état des lieux de territoire | 6 |
| 1.1 Objectifs et méthode | 6 |
| 1.2 Résultats | 6 |
| 2. Analyse de l'état des lieux..... | 7 |
| 2.1 Objectifs et méthode | 7 |
| 2.2 Résultats | 7 |
| 3. Diagnostic sensible, participatif | 10 |
| 3.1 Objectifs et méthode | 10 |
| 3.2 Résultats | 10 |
| 3.2.1. Réunions de sensibilisation des élus et des agents de la mairie | 10 |
| 3.2.2. Réunions de sensibilisation-mobilisation | 12 |
| 3.2.3 Réunions de villages..... | 15 |
| 3.2.4 Questionnaires | 23 |
| 3.2.5 Réunions du comité de pilotage | 27 |
| 4. Synthèse du diagnostic et axes de l'Agenda 21 | |

Chapitre 1 DEFINITION ET METHODOLOGIE DE L'AGENDA 21

1. L'Agenda 21, un programme politique

Le Sommet de la Terre de Rio (1992) consacre un rôle prépondérant aux autorités locales pour aborder avec efficacité les défis du 21ème siècle : changements climatiques, perte des biodiversités, atteintes à l'environnement et à la santé, déficit de représentativité des femmes, écarts de revenus entre les pays et au sein des territoires... Dans son chapitre 28, la déclaration de Rio incite les collectivités à élaborer des Agenda 21 locaux, en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, va permettre de concevoir un projet stratégique, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé.

Loin de se limiter à un système de management environnemental, l'Agenda 21 est un programme politique, impulsé par le 1er élu et affichant la rupture avec des modes de développement non durables. On peut d'ailleurs constater que les maires qui délèguent l'Agenda 21 à la seule compétence environnementale peinent à intéresser les citoyens à leur démarche. C'est quand l'environnement se nourrit de solidarité, d'efficacité économique, de coopération qu'il s'humanise, prend corps et suscite l'adhésion et l'action.

2. Les principes de l'Agenda 21

Un Agenda 21 local est l'un des outils de transcription dans la réalité du développement durable. Si, au final, il s'agit d'un plan d'actions programmées, la méthode d'élaboration de l'Agenda 21 est aussi importante que le résultat final car, en réalité, les deux sont interdépendants.

En effet, il s'agit bien de réorienter les actions communales à la lumière des principes du développement durable. Cela exige l'implication de toutes les parties prenantes. Pour une commune telle que Locol-Mendon, les parties prenantes sont notamment les élus, les services, les grands acteurs (associations, entreprises, partenaires de territoires) et bien sûr les citoyens. L'autre impératif est la réalisation d'un diagnostic préalable à l'échange avec les parties prenantes. Ce diagnostic vise à donner à tous une base de travail et de discussion commune.

Les élus communaux ont souhaité dans un premier temps élaborer un Agenda 21 territorial.

3. Etapes de l'Agenda 21 de Locol-Mendon et place du diagnostic

La commune, afin d'élaborer et de mettre en œuvre son Agenda 21, a souhaité être accompagné d'un partenaire, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer. Ce dernier anime la méthodologie de l'Agenda 21, les temps forts et réunions, aide à la décision, oriente et guide la commune, apporte de la ressource et enfin aide à l'évaluation de la démarche.

Les étapes successives permettant l'élaboration de l'Agenda 21 sont les suivantes :

1. Constitution d'un comité de pilotage chargé du suivi de la démarche,
2. Sensibilisation des élus et des agents au développement durable,
3. Réunions d'information et de mobilisation des associations, citoyens et entreprises de la commune,
4. Mise en place d'« actions pilotes » de développement durable : éclairage public basse tension, démarche de Bassin Versant, mise en valeur du patrimoine local, démarche d'intégration de produits locaux, produits de saison, produits bio au restaurant municipal...
5. Rédaction de l'état des lieux de territoire.

6. Suite de la sensibilisation au développement durable,
7. **Diagnostic de territoire : il s'agit de l'analyse de l'état des lieux et du recueil des avis de la population et des acteurs locaux sur l'état des lieux préalablement réalisé,**
8. Mise en avant des enjeux prioritaires issus du diagnostic, et constitution de groupes de travail (ateliers) élaborant des actions pour répondre à chaque enjeu,
9. Rédaction de fiches-actions descriptives et compilation afin de rédiger l'Agenda 21 « externe » ou territorial, de la commune,
10. Application de l'Agenda 21,
11. Suivi et évaluation des actions et de la démarche.

Chapitre 2 UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Etablir un diagnostic de territoire consiste :

- à réaliser dans un premier temps une description brute de la commune à un moment donné (= un état des lieux, constitué de données dites « froides »),
- puis d'analyser cette description afin de dégager les atouts et les faiblesses du territoire sur l'échelle du développement durable,
- et enfin de solliciter l'avis de la population et des acteurs locaux (données chaudes), afin qu'ils expriment leurs attentes et priorités concernant le développement durable sur la commune.

On obtient ainsi un diagnostic participatif sensible, photographie analysée de la commune en 2011.

1. Réalisation d'un état des lieux de territoire

1.1 Objectifs et méthode

Il s'agit de la compilation et de l'organisation de données sur la commune de Local-Mendon provenant de bases de données informatiques, de bibliographies diverses, des ressources de la mairie et d'entretiens, afin d'aboutir à une description qui se veut la plus exhaustive possible de la commune.

Ce travail a été réalisé de décembre 2010 à mai 2011.

L'état des lieux a été rédigé en regroupant les informations sous 8 grandes parties :

- GENERALITES : Coordonnées et localisation, organigramme de la mairie, histoire de la commune, organisation administrative.
- CARACTERISATION DE LA POPULATION : évolution de la population, taux démographiques, structure de la population, les logements, emploi, revenus et niveaux de vie.
- JEUNESSE, VIE DE LA COMMUNE ET ACTIVITES ASSOCIATIVES : enfance, jeunesse et formation, le tissu associatif, les événementiels et les festivités.
- ACTIVITES ECONOMIQUES : commerce, tourisme, activités primaires, artisanat, divers et services, organisations compétentes.
- HABITAT, URBANISME, CONSTRUCTION : urbanisme, les formes urbaines, politique foncière de la commune, POS et PLU, habitat et construction.
- EQUIPEMENTS, ACTIVITES ET SERVICES : santé et solidarité, culture, sport, tourisme, accessibilité, transports, bâti communal.
- EAU, ENERGIE, DECHETS.
- PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT : patrimoine bâti et architectural, patrimoine culturel, patrimoine naturel, diverses données environnementales.

1.2 Résultats

On se réfèrera au document suivant : « *Commune de Local-Mendon - Agenda 21 volet territorial : Etat des lieux, mai 2011* ».

2. Analyse de l'état des lieux

2.1 Objectifs et méthode

Les 8 grands chapitres de l'état des lieux ont par la suite été analysés : pour chaque partie, les atouts, faiblesses, menaces et opportunités de la commune ont été dégagés. Cela a permis de produire un document appelé « synthèse de l'état des lieux », diffusé largement à la population.

2.2 Résultats

Sont présentés ci-dessous les résultats de l'analyse, sous la forme de matrices « atouts/faiblesses/opportunités/menaces » pour chacune des grandes parties de l'état des lieux.

| 1. HISTOIRE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE | |
|--|--|
| Atouts <ul style="list-style-type: none">- conseil municipal des jeunes en émergence- proximité et compétence de structures intercommunales proches. | Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- réforme des collectivités territoriales, restructuration des collectivités sur le pays et réorganisation des attributions des compétences- fonctionnement du Syndicat Mixte du Pays d'Auray mal perçu, peu clair. |
| Opportunités | Menaces <ul style="list-style-type: none">- réforme des collectivités territoriales, restructuration des collectivités sur le pays et réorganisation des attributions de compétences- aides financières aux communes en baisse régulière. |

| 2. CARACTERISATION DE LA POPULATION : démographie, emploi, logement, revenus | |
|---|--|
| Atouts <ul style="list-style-type: none">- démographie dynamique- population se rajeunissant- accueil de populations extérieures- situation relativement satisfaisante du point de vue de l'emploi. | Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- pression démographique croissante- rythme de constructions marqué ces dernières années- concentration de l'emploi en baisse. |
| Opportunités | Menaces <ul style="list-style-type: none">- Local-Mendon « cité-dortoir » ? |

| 3. JEUNESSE, VIE DE LA COMMUNE ET ACTIVITES ASSOCIATIVES | |
|--|--|
| Atouts <ul style="list-style-type: none">- structures d'accueil, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des jeunes en nombre, et de qualité- milieu associatif très présent, développant une offre riche d'animation locale- élaboration et la mise en œuvre d'une démarche transversale de développement durable, par l'outil Agenda 21. | Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- une certaine érosion de la cohésion sociale et du bénévolat- la nécessité de développer l'éducation de tous au développement durable et au civisme. |
| Opportunités <ul style="list-style-type: none">- dispositif participatif de développement local impulsé par la mairie : l'Agenda 21, facteur de dialogue social- élaboration d'une démarche transversale de développement durable, par l'outil Agenda 21. | Menaces <ul style="list-style-type: none">- l'investissement associatif est jugé par certains comme reposant souvent sur les mêmes personnes. |

| 4. ACTIVITES ECONOMIQUES : entreprises, commerces, agriculture, tourisme, artisanat | |
|--|--|
| <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - économie locale dynamique - activités commerciales et artisanales largement développées - bonne représentation des actifs primaires (agriculture et ostréiculture) - appartenance au Pays d'Auray, au tissu économique important (80 000 habitants). | <p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficile maintien des commerces de proximité - poids important de la construction dans l'activité économique : nécessité de restructuration et de requalification à moyen terme ? - taux assez important de renouvellement des entreprises sur la commune - agriculture : une pression sur le foncier et une délicate évolution des systèmes conventionnels laitiers. |
| <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - agriculture : un potentiel en matière de circuits courts, une demande croissante en produits locaux agricoles (ex : restauration collective par la municipalité) - un potentiel éco-touristique. | <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - grave crise conchylicole - modèle de développement agricole à faire évoluer - maintien difficile des sièges d'exploitation - nécessité de restructuration et de requalification du secteur bâtiment à moyen terme ? - réseau de petites entreprises, jeunes, à consolider. |

| 5. HABITAT, URBANISME, CONSTRUCTION | |
|--|--|
| <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - un prix du m² à bâtir élevé mais inférieur au prix moyen de la communauté de communes - le développement d'un habitat durable et bioclimatique. | <p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - dynamique de construction très marquée - pression foncière sensible, un marché immobilier et foncier tourné vers les populations aisées, rendant difficile l'accès au foncier et à la propriété pour les jeunes - domaine de l'habitat durable et de l'éco-construction à consolider. |
| <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - une politique communale foncière et de logement social volontariste. | <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - forte instabilité juridique et faible visibilité en matière d'urbanisme, liée en partie aux implications de la loi Littoral - maintien et développement agricole rendus difficiles par les fortes contraintes réglementaires (urbanisme, normes) - avis défavorable au SCOT en 2009. |

| 6. EQUIPEMENTS, ACTIVITES ET SERVICES : santé, solidarité, culture, littoral, tourisme, transports, accessibilité | |
|--|---|
| <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - action culturelle forte, portée notamment par un tissu associatif dynamique - équipement sportifs et culturels de qualité - moyens de communication développés de la mairie vers la population - cadre paysager et des milieux naturels exceptionnels autorisant de nombreuses activités de loisir (pêche, kayak, randonnée...). | <p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - transports doux et multi-modaux encore peu développés - place des voies et des itinéraires cyclables à renforcer - offre d'activités éco-touristiques encore peu développée. |
| <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - potentiel écotouristique et agro-touristique à utiliser - volonté communale de développer les transports doux - carte à jouer comme alternative au plagisme. | <p>Menaces</p> |

| 7. EAU, ENERGIE, DECHETS | |
|--|---|
| <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - outils et actions de concertation, de gestion et de préservation de la qualité des eaux très avancés, portés par le Syndicat Mixte de la Ria (Contrat de bassin versant) et la commune (plan de désherbage communal) - procédé biologique extensif d'assainissement collectif : le lagunage naturel. | <p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - une filière d'incinération délicate à gérer et ne bénéficiant pas de l'adhésion de toute la population - des méthodes d'assainissement individuel alternatif à conforter - des pollutions (bactériologiques, marées vertes, phytoplancton toxiques) récurrentes - un recours aux énergies renouvelables peu développé sur la commune. - la nécessité de développer l'éducation de tous à la gestion des déchets. |
| <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - début d'une dynamique de réduction des consommations énergétiques par la commune. - contrat de bassin versant 2010-2012 ambitieux. | <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - potentiel d'amélioration au niveau de la production et du recyclage des déchets - une gestion des coupes de bois de chauffage à maîtriser. |

| 8. PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT : patrimoine bâti, architectural, naturel, données environnementales | |
|--|---|
| <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> - patrimoine bâti et architectural très riche - imbrication de paysages et d'habitats littoraux et ruraux variés dont certains sont remarquables à l'échelle européenne et à fort enjeu de préservation - forte biodiversité en espèces, dont de nombreuses sont patrimoniales, en particulier au sein de la flore - périmètres, dispositifs de protection et de gestion, opérations et documents de planification (charte des espaces côtiers, GIZC...) du patrimoine naturel variés. | <p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - méconnaissance, absence de données et d'inventaires dans certains domaines naturalistes. |
| <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - une commission et une association de valorisation du patrimoine compétentes - développement de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. | <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - fragilité de certains espaces remarquables mis à mal par certaines activités humaines (piétinements, circulations automobiles, loisirs, pêche ...): embroussaillage, érosion, pollutions, piétinement, enrésinement, espèces invasives, dégradation et artificialisation des milieux... - nécessité de préserver le paysage de l'urbanisation. |

3. Diagnostic sensible participatif

3.1 Objectifs et méthode

L'état des lieux et son analyse ont été soumis à la population afin de mettre en relief les points marquants, les avis, les attentes, les priorités souhaitées par les habitants, permettant d'orienter l'action future et donc le contenu de l'Agenda 21 territorial.

Pour ce faire, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- réunions de sensibilisation/formation au développement durable des élus et des agents de la mairie : mars et avril 2010
- diffusion large de l'état des lieux et de son analyse (mairie, commerces, site internet, comité de pilotage....)
- organisation de réunions de mobilisation par type de public : associations, entreprises et citoyens.
- diffusion d'un questionnaire à la population (boîtes aux lettres, mairie, commerces, agence postale, site internet, réunions...)
- organisation de réunions de villages, dans 4 villages de Locoal-Mendon, permettant de débattre, au cours de rencontres de proximité, des enjeux du développement durable sur la commune.
- échanges lors des réunions du comité de pilotage : 3 réunions (2010 et 2011).

L'ensemble des enseignements issus de ces formes de sollicitation ont été consignés, et ont permis de définir quels devaient être :

- les axes prioritaires de l'Agenda 21 de territoire,
- des idées d'actions à mettre en place,
- des recommandations méthodologiques,
- les évolutions de la démarche.

3.2 Résultats

Les résultats sont présentés pour chacune des formes de sollicitation de l'avis de la population

- 1- réunions de sensibilisation des élus et des agents de la mairie,
- 2- réunions pour 3 grands types de publics : associations, citoyens et entreprises,
- 3- réunions de villages,
- 4- questionnaires,
- 5- réunions du comité de pilotage.

Pour chaque type de sollicitation, les occurrences de citations des thèmes ont été relevées. Celles-ci évaluent la fréquence et le degré d'approfondissement qui ont été donnés aux différents thèmes par les participants.

3.2.1. Réunions de sensibilisation des élus et des agents de la mairie

3 réunions ont été organisées afin de développer la sensibilisation des agents et des élus au développement durable

- une session le 8 mars 2010 pour les élus,
- deux sessions les 7 avril et 28 avril 2010 pour l'ensemble des agents communaux.

Différents temps d'échange et de débat en groupe ont jalonné ces journées, et par ordre décroissant d'importance et de fréquence, sont cités les thèmes développés et pour chacun, l'ensemble des remarques, idées et avis avancés par les participants.

5 sensibiliser à l'environnement et au développement durable

- il est indispensable de sensibiliser les enfants à la nature, et au jardin : ce sont des supports prioritaires pour l'éducation au développement durable.

- le manque de civisme de certains habitants, en particulier en matière de gestion des déchets, doit être infléchi par un effort important de sensibilisation, afin que chacun devienne autonome dans l'application du développement durable.
- avant de savoir quels nouveaux équipements développer pour répondre aux enjeux du développement durable, il faut se demander si l'on en a besoin ! exemple : sensibiliser au fait d'éteindre les lumières inutiles plutôt que d'installer une minuterie
- l'éducation des enfants est primordiale
- éduquer nos enfants dès le plus jeune âge

4 moins consommer et mieux produire l'énergie

- bâtiments communaux (énergie-consommation-entretien)
- la thématique de l'énergie (économies, nouvelles sources, pollution lumineuse...) est primordiale
- économies d'énergie (éclairage public)
- aboutir à une auto-suffisance énergétique (soleil, vent, eau) au niveau communal.

4 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale

- le lien social est à entretenir, et à développer. Par exemple, pour aller vers le développement durable, il faut assurer également une bonne communication, un vrai échange entre les agents de la mairie
- développer le lien social : intergénérationnel, entre les différents services, avec les entreprises locales,
- maintenir le lien social
- communication entre les services

4 développer la solidarité entre les habitants

- maintenir les anciens sur le territoire
- développer le service à la personne
- développer le civisme,
- la solidarité entre les peuples ne doit pas être oubliée

4 consommer équitablement et en respectant l'environnement

- développer les produits locaux et bio dans la restauration scolaire
- il est important de développer l'approvisionnement en produits locaux et bio, notamment dans la restauration de la cantine
- le gaspillage fait trop souvent partie de notre environnement !
- une réflexion est à mener sur les détergents écologiques.

3 mieux gérer l'eau et les déchets

- faire du compost avec les déchets de la cantine : relation cantine-services techniques
- réutiliser les fax reçus en feuilles de brouillon,
- les déchets reviennent souvent dans les priorités : éduquer les gens à plus de civisme, diminuer notre production, mieux trier, recycler, valoriser, ne pas les jeter n'importe où... le problème réside aussi dans des emballages trop importants.

3 préserver les espaces naturels et la biodiversité

- le contact avec la nature est primordial. Mais encore faut il éviter de la polluer. Il y a par exemple trop de déchets dans certains espaces naturels, qui gâchent le cadre de vie.
- il faut avancer sur une gestion plus responsable des espaces verts
- le lien avec notre nature, et par exemple les plantes à fleurs, est crucial : beauté, évasion, plaisir d'offrir...

2 soutenir une économie locale durable

- que la commune ne devienne pas une cité dortoir
- faire vivre le pays.

2 développer les liens intergénérationnels

- consolider les relations intergénérationnelles
- développer les rencontres entre générations.

2 développer les modes de transport doux

- développer le covoiturage par des aires de stationnement
- mettre des vélos à disposition.

1 assurer l'accessibilité à tous de la commune

- en matière de développement durable, l'accueil de la mairie pour tous les citoyens est très important

1 agir pour l'emploi

- maintenir et développer un bassin d'emploi

1 soutenir l'agriculture et les activités primaires

- soutien des activités primaires

1 agir pour la culture et le patrimoine

- la dimension culturelle est importante : valoriser les autres cultures, et apprendre d'elles un certain degré de simplicité, nous permettront de prendre conscience de la sophistication et de la surconsommation dans laquelle nous vivons.

En conclusion des sessions de sensibilisation des élus et des agents, les thèmes cités par ordre décroissant d'importance sont les suivants :

- 5 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 4 moins consommer et mieux produire l'énergie
- 4 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 4 développer la solidarité entre les habitants
- 4 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- 3 mieux gérer l'eau et les déchets
- 3 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 2 soutenir une économie locale durable
- 2 développer les liens intergénérationnels
- 2 développer les modes de transport doux
- 1 assurer l'accessibilité à tous de la commune
- 1 agir pour l'emploi
- 1 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 1 agir pour la culture et le patrimoine
- agir pour la jeunesse
- favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- favoriser l'action sociale et l'insertion
- agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- développer les formes durables de tourisme
- maîtriser l'aménagement du territoire
- agir pour la santé

3.2.2. Réunions de sensibilisation-mobilisation 2010

3 réunions ont été organisées en 2010, afin de recueillir les avis de différentes catégories d'acteurs du territoire. 75 personnes se sont mobilisées au total :

- Citoyens – réunions du 7 juin 2010 – 25 personnes,
- Entreprises – réunion du 14 octobre 2010 – 30 personnes,
- Associations – réunion du 20 octobre 2010 - 20 personnes.

Lors de chaque réunion, une présentation de la démarche d'Agenda 21 était faite, puis un débat libre était lancé, sur la question globale du développement durable sur la commune.

Par ordre décroissant d'importance, sont cités les thèmes développés et pour chacun, l'ensemble des remarques, idées et avis avancés par les participants.

7 préserver les espaces naturels et la biodiversité

- de la zone de Poulvern à la Forêt : sensibilisation de tous les riverains pour limiter les pollutions (industriels, particuliers, éleveurs...),
- lutter contre la pollution des cours d'eau,
- les impacts du nautisme sur l'environnement sont trop peu communiqués : anti-fooling, eaux noires et eaux grises... impactent pourtant le milieu. Cependant, des avancées existent : équipement en cuve de récupération des eaux noires des nouveaux bateaux, appel à projets sur les ports de plaisance responsables, recherche sur les peintures anti-fooling écologiques, ...
- où en est le projet de la « Ria d'Étel » : futur parc naturel protégé ?
- la biodiversité est riche sur la commune, il faut pouvoir la protéger (chemins, talus, eau, respect des côtes, des champs, arrêter la démoustication à outrance...)
- sur la question du carénage des bateaux : des essais ont été faits avec des anti-fooling à base aqueuse, mais leur efficacité est moindre, il faut intervenir deux fois par an... les produits « écologiques » doivent encore bénéficier de recherche et développement pour parfois améliorer leur efficacité...
- un exemple : les abeilles sont en danger entre autres à cause de certains pesticides. Comment feront nous sans ces pollinisatrices essentielles à l'agriculture ?

5 soutenir une économie locale durable

- faire travailler les entreprises locales,
- garder un commerce accessible dans la commune,
- le développement durable ne peut s'appliquer qu'en tenant compte des contraintes économiques. Il ne faut pas qu'il mette en péril les entreprises.
- agir local
- « arrêter » le budget routes. Qu'il ne soit plus le plus important.

5 développer la solidarité (entre les habitants, les élus, les territoires...)

- la démarche communale est intéressante, mais il faut être cohérent avec les autres échelons territoriaux : certains enjeux sont liés à d'autres aires géographiques. Le meilleur exemple est la question de l'eau, qui doit être traitée à l'échelle de la Ria. La réponse des élus de Loccoal-Mendon est qu'il ne faut pas non plus attendre que toutes les communes aient décidé de s'engager dans un Agenda 21 pour démarrer le nôtre. Cependant des ponts seront à développer au fur et à mesure de l'avancée de la démarche, grâce notamment à une concertation entre les différents comités de pilotage.
- que tout le monde puisse venir habiter à Mendon (financièrement)
- attention également à la pensée unique. Il ne faut pas ranger tous les gens motivés par le développement durable dans une même case et « niveler » les esprits : leurs sensibilités, les priorités qu'ils ressentent...sont différentes. Il faut préserver la « biodiversité » humaine.
- il est important que tous les échelons s'impliquent pour mettre en œuvre le développement durable. Le gouvernement, les communes, les citoyen(ne)s...
- tous les pays doivent s'y mettre. A quoi cela sert il d'agir ici quand on constate que la Chine est entrée dans la surconsommation ?

5 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat

- habitat : esthétique, matériaux, couleurs,
- superficie des terrains : recréer des banlieues en zone rurale ?
- restauration du bâti ancien selon des techniques adaptées qui préservent les qualités architecturales (en les adaptant à nos modes de vie actuels), constructions respectueuses et saines avec des matériaux non issus des fabrications industrielles,
- est également soulevé l'impact foncier, économique et social émanant du développement des résidences secondaires sur le territoire. Les jeunes peuvent de moins en moins s'installer. La municipalité ne peut agir qu'en partie, en proposant par exemple des conditions préférentielles d'accès au foncier pour certaines catégories sociales. Mais elle ne peut en rien obliger de rendre prioritaire un habitant local lors d'une vente privée. Par ailleurs, les acquisitions communales ne peuvent qu'être limitées, en raison des budgets et des prix pratiqués.

- construire ou rénover avec des matériaux « nobles ».

4 mieux gérer l'eau et les déchets

- tri sélectif, ne plus trouver des tas de cartons et de ferraille à côté des conteneurs le lundi
- développer le compostage
- améliorer la gestion des déchets verts
- développer l'utilisation des sacs jaunes pour le tri au niveau des vestiaires.

4 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale

- cohésion sociale et solidarité
- certaines dynamiques existent déjà sur la commune : exemple des mardis d'Hoari qui permettent aux gens de se rencontrer autour du chant, de l'art...
- il y a beaucoup d'associations sur la commune. On dénombre environ 1400 adhérents à des associations. Il y a là un fort potentiel à fédérer afin d'avancer encore vers le développement durable.
- une autre piste d'action serait d'avancer sur l'érosion de la communication entre les gens ; sur l'individualisme, le repli sur soi. On se rend compte par ailleurs dans certaines associations que le bénévolat diminue, qu'il y a moins d'investissement de la part des adhérents. Des comportements « consommateurs » se développent aussi parfois dans certaines associations.

4 sensibiliser à l'environnement et au développement durable

- une priorité est l'éducation des enfants, notamment au sujet de la consommation.
- il est nécessaire de sensibiliser les touristes sur les ressources naturelles et le paysage de la commune, afin qu'ils perçoivent l'intérêt de minimiser l'impact de leur présence. L'exemple de l'expo photos de l'été 2010 est très illustratif, il faut multiplier ces initiatives.
- il faut responsabiliser les gens sur les déchets. Des mesures coercitives sont peut-être nécessaires mais à l'amont il faut commencer par la sensibilisation, pour diminuer la production de déchets.
- l'éducation au civisme est également primordiale, pour la vie en cohabitation dans les villages par exemple (stationnement des véhicules...).

3 soutenir l'agriculture et les activités primaires

- encourager l'agriculture biologique locale (ne pas empêcher les agris bio de s'installer),
- une agriculture biologique à prix abordables (sans compensation de pertes de marges liées aux ventes auprès des grandes surfaces...),
- développer l'agriculture bio, et lui trouver des débouchés : cantines, etc, et lui faciliter l'accès au foncier.

2 consommer équitablement et en respectant l'environnement

- développer le bio à la cantine. Il doit aussi être local !
- une des actions possibles est d'améliorer la qualité de l'alimentation à la cantine. Mais la mairie a déjà évolué en ce sens, c'est pourquoi il est très important qu'elle renforce sa communication vers les parents d'élèves et plus globalement vers la population pour valoriser ce qu'elle fait en matière de développement durable.

1 développer les modes de transport doux

- un problème : la sous-utilisation des cars scolaires. Cette année, on compte 37 inscrits pour 2 cars de 59 places chacun. Comment créer la demande des parents ? Les tickets journaliers étaient déjà une bonne idée, mais il faut aller plus loin. En terme de développement durable, il est important de privilégier les transports collectifs.

1 maîtriser l'aménagement du territoire

- garder suffisamment de terre pour se nourrir

1 moins consommer et mieux produire l'énergie

- agir sur le chauffage dans les lieux publics

En conclusion des réunions de mobilisation, les thèmes cités par ordre décroissant d'importance sont les suivants :

- 7 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 5 soutenir une économie locale durable
- 5 développer la solidarité (entre les habitants, les élus, les territoires...)
- 5 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- 4 mieux gérer l'eau et les déchets
- 4 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 4 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 3 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 2 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- 1 développer les modes de transport doux
- 1 maîtriser l'aménagement du territoire
- 1 moins consommer et mieux produire l'énergie
- agir pour l'emploi
- agir pour la jeunesse
- favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- développer les liens intergénérationnels
- favoriser l'action sociale et l'insertion
- agir pour la culture et le patrimoine
- développer les formes durables de tourisme
- assurer l'accessibilité à tous de la commune
- agir pour la santé

3.2.3 Les réunions de villages

Afin de proposer aux habitants des moments d'expression en proximité, 4 réunions de villages ont été organisées en 2011. Elles ont au total mobilisé 52 personnes.

- Chapelle de Lapaul - 15 juin 2011 – 10 personnes,
- Ecole de Locoal (salle St Goal)- 22 juin 2011 – 15 personnes,
- Chapelle du Moustoir - 23 juin à 20h30 - 12 personnes,
- Chapelle de Ste Marguerite - 29 juin à 20h30 – 15 personnes.

Lors de chaque réunion :

- une présentation de la démarche d'Agenda 21 était faite,
- un débat libre était lancé, sur la question globale du développement durable sur la commune.
- les participants étaient invités, à la fin, à choisir et cocher, sur une grande feuille, deux domaines qui leur paraissent prioritaires en matière d'action pour le développement durable sur la commune, parmi une vingtaine de domaines proposés. Ces derniers étaient :
- *maîtriser l'aménagement du territoire*
- *moins consommer et mieux produire l'énergie*
- *développer les formes durables de tourisme*
- *mieux gérer l'eau et les déchets*
- *Préserver les espaces naturels et la biodiversité*
- *agir pour l'emploi*
- *agir pour la jeunesse*
- *soutenir une économie locale durable*

- *favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale*
- *développer la solidarité entre les habitants*
- *favoriser l'accès aux loisirs et aux sports*
- *soutenir l'agriculture et les activités primaires*
- *développer les liens intergénérationnels*
- *développer les modes de transport doux*
- *favoriser l'action sociale et l'insertion*
- *agir pour la culture et le patrimoine*
- *agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat*
- *sensibiliser à l'environnement et au développement durable*
- *consommer équitablement et en respectant l'environnement*
- *assurer l'accessibilité à tous de la commune*
- *agir pour la santé*
- *autres : précisez :*

Par ordre décroissant d'importance, sont cités ci-dessous

- les thèmes développés au cours du débat et pour chacun, l'ensemble des remarques, idées et avis avancés par les participants.
- les domaines prioritaires mis en avant sur les « grandes feuilles ».

3.2.3.1 Chapelle de Lapaul - 15 juin 2011 – 10 personnes

→ Remarques issues des débats

Action socio-culturelle

- quand on doit décrire Locoal-Mendon, je cite souvent l'action socio-culturelle : elle est à maintenir !

Lien social

- le comité de la Chapelle de Lapaul est un exemple de vie sociale au départ, restauration de la chapelle, puis aménagements des abords, convivialité....
- Locoal-Mendon n'est pas dans la situation d'autres communes du Pays qui ont perdu leurs jeunes et leur mixité sociale : il faut donc préserver cet avantage.

Tourisme

- il faudrait développer les relations entre les professionnels du tourisme. Des activités communes aux mêmes dates seraient à développer.

Economie

- la commune voit sa population augmenter, mais comment évolue le tissu économique ?
- il faudrait un distributeur de billets à Mendon.

Urbanisme

- foncier : la surface des parcelles individuelles a diminué (le pouvoir d'achat a baissé). On devient plus raisonnable en terme de consommation d'espace, on permet à des jeunes de s'installer, mais on consomme toujours de l'espace !
- Il faudra apprendre à vivre les uns au-dessus des autres
- De plus, on n'a pas les mêmes besoins en logement d'un bout à l'autre de sa vie... changer de logement lorsqu'on vieillit...
- Réfléchir à mettre en commun certaines parties, comme le jardin, la buanderie...

Consommation

- attention aux modes de consommation, qui induisent des volumes de déchets trop volumineux
- le pain est vendu à la chapelle, pourquoi ne pas développer un petit marché avec des légumes et autres ?

Transports

- développer le transport pédestre

- il faudrait pouvoir raccorder le réseau de pistes cyclables des communes avoisinantes. Il existe un projet de schéma des pistes à l'échelle de la communauté de communes. Imaginer une signalétique disant que la route est une zone de partage, bandes blanches de chaque côté de la route...

LM est très adaptée au vélo, mais il existe des problèmes de sécurité sur la départementale.

Par ailleurs, il n'existe que peu de connectivité entre les chemins d'exploitation, ils ont été créés uniquement pour desservir les parcelles, au remembrement.

Donc thèmes prioritaires ressortis des débats :

Action socio-culturelle

Lien social

Tourisme

Economie

Urbanisme

Consommation

Transports

→ Feuille « domaines prioritaires »

Par ordre décroissant de notations :

4 développer les modes de transport doux
3 préserver les espaces naturels et la biodiversité
3 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
2 moins consommer et mieux produire l'énergie
2 agir pour l'emploi
2 soutenir une économie locale durable
2 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
1 maîtriser l'aménagement du territoire
1 développer les liens intergénérationnels
1 agir pour la culture et le patrimoine
1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
1 agir pour la santé
développer les formes durables de tourisme
mieux gérer l'eau et les déchets
agir pour la jeunesse
développer la solidarité entre les habitants
favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
soutenir l'agriculture et les activités primaires
favoriser l'action sociale et l'insertion
sensibiliser à l'environnement et au développement durable
assurer l'accessibilité à tous de la commune
autres : précisez :

3.2.3.2 Ecole de Locoal (salle St Goal)- 22 juin 2011 – 15 personnes

→ Remarques issues des débats

Activités primaires

- avenir de l'agriculture et de son évolution ?

Le nombre de professionnels est en diminution, c'est un abandon forcé. Or c'est à partir de l'agriculture que l'on mange, que l'on vit.

Rapprocher citoyens et agriculture.

- ostréiculture

C'est une forte activité économique à Locoal-Mendon, facteur d'emploi et de lien social. Quelles solutions face à la crise actuelle ? Se diversifier ? Aller vers le tourisme ? La crise passera, aussi il faut garder une vocation maritime aux installations.

Il est important de garder le lien à la terre et à la mer.

Solidarité

- des projets, démarches, actions ont été lancés il y a déjà quelques temps : ex : programme de bassin versant, ou lutte contre le baccharis invasif. Mais on s'aperçoit que si on ne s'y met pas tous ensemble, les résultats probants sont très difficiles à obtenir.
- On parle de développement durable ; or souvent on s'aperçoit que les échanges ne concernent que l'environnement. L'axe social est pourtant de plus en plus important. Il faut partager les richesses... Pb : ceux qui sont pauvres souhaitent devenir ultra consommateurs. Mieux répartir les richesses permet de casser ce « toujours plus ».

Transports

- Le travail est de plus en plus éloigné du domicile. Il faut de plus une voiture car ce n'est pas toujours aisé avec les transports en commun. Donc plutôt que de supprimer la voiture, il faut réfléchir à comment la rendre plus propre.
Même à l'échelle de la commune, une voiture est nécessaire. Il faut développer le covoiturage. Idée : un minibus pour aller faire ses courses le samedi matin.
Pour moins utiliser la voiture, il faut regrouper ses achats...

Aménagement du territoire

Le nombre d'agriculteurs a diminué, en partie car on assiste à une consommation de l'espace agricole par l'immobilier. Doit-on construire partout à la campagne ? Il faut que les gens puissent choisir un mode de vie rurale, mais alors il faudra repenser l'habitat, construire en hauteur...

Comment fait-on pour passer d'une vie de citadin à une vie campagnarde ? Qui deviennent les garants de la terre, qui ont le sens de la terre ? Comment fait-on pour la gérer ?

Lien social

Les relations humaines ici sont faciles.

Animation socio-culturelle

On a une commune avec un tissu associatif très développé, on ne part pas loin, on a tout sur place. Beaucoup d'activités sont possibles à LM.

Economie

Si l'on veut convaincre de façon large sur le développement durable, il faut faire le lien avec l'aspect économique des choses. « Toucher au porte-monnaie ». Le moins cher à court terme n'est pas la meilleure solution.

Développer les Systèmes d'Echanges Locaux (SEL).

Education

- les actions de l'Agenda 21 seront plus faciles sur l'emploi, sur l'agriculture... mais plus difficiles sur le milieu naturel. Les gens sont plus difficiles à sensibiliser.

- Importance de développer l'éducation auprès des enfants et des parents.

Accès à tous de la commune

On va aller forcément vers un vieillissement de la population, avec cette tendance des retraités de s'installer à la campagne en retraite. Par exemple, la population est plus vieillissante à Locoal, et de plus en plus de maisons sont fermées en hiver.

Donc thèmes prioritaires ressortis des débats :

Activités primaires

Solidarité

Transports

Aménagement du territoire

Lien social

Animation socio-culturelle

Economie

Education

Accès à tous de la commune.

→ Feuille « domaines prioritaires »

Par ordre décroissant de notations :

- 5 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 5 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 4 soutenir une économie locale durable
- 4 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 3 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 2 maîtriser l'aménagement du territoire
- 1 moins consommer et mieux produire l'énergie
- 1 développer les formes durables de tourisme
- 1 mieux gérer l'eau et les déchets
- 1 agir pour la jeunesse
- 1 développer les modes de transport doux
- 1 favoriser l'action sociale et l'insertion
- 1 agir pour la culture et le patrimoine
- 1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- agir pour l'emploi
- développer la solidarité entre les habitants
- favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- développer les liens intergénérationnels
- agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- assurer l'accessibilité à tous de la commune
- agir pour la santé
- autres : précisez : développer la formation

3.2.3.3 Chapelle du Moustoir - 23 juin à 20h30 - 12 personnes

→ Remarques issues des débats

Solidarité

- cela évolue, la démarche est maintenant participative ; avant, on était habitués à ce que les décisions soient prises uniquement par le maire et ses adjoints.
- la problématique du développement durable est vaste, il faut de la cohérence et agir à un échelon plus large que la commune : intercommunal. Oui mais on ne peut pas attendre que toutes les communes se lancent. Il faut d'abord faire un point au niveau local, partir des spécificités.
- De plus, l'échelon communal est le plus prégnant pour les gens. De plus, une spécificité pour Local-Mendon, c'est d'avoir plusieurs « petits bourgs ».

Bien-être

- l'objectif général est le bien-être des gens, même si les axes pour y arriver peuvent varier

Biodiversité

- les urgences déterminent les priorités. La biodiversité conditionne la vie sur terre, c'est donc la priorité !
- la réflexion concernant le développement durable à Local-Mendon est vitale, car il est impératif de préserver notre littoral et notre biodiversité au regard de la forte attractivité de notre zone.

Lien social

- autrefois, il y avait beaucoup d'échanges. Puis, la TV est apparue, et ces échanges ont diminué. On essaie de revenir sur cet individualisme sur la commune.
- arriver à sortir de l'individualisme.

Agriculture

- elle a été destructrice de l'environnement, et vit des contradictions. Par exemple, à une époque, on payait pour arracher les talus, maintenant on subventionne pour en planter
- il faut se nourrir du passé et agir avec bon sens. Ne pas jeter ce que nos ancêtres ont produit, mais remettre au goût du jour.

Education

- apprendre aux enfants et aux ados à gérer le progrès, et montrer l'exemple en tant qu'adulte. Il faut développer l'esprit critique des enfants.
- existe-t-il des études faites sur le goût et sa capacité à être rééduquer ? le vrai goût des aliments se perd.

Consommation

- peut on nourrir tous les habitants de la commune avec l'agriculture de Local-Mendon ?

Aménagement du territoire

- dans les dix années à venir, les problèmes pour moi vont majoritairement concerner : l'énergie, la santé, l'aménagement du territoire (habitat dispersé, consommation de foncier)
- la population du pays augmente vite, les surfaces imperméabilisées s'étalent, le foncier agricole diminue, la fréquence des crues augmente.

Transport

- avant, il y avait un passeur à Local, c'était écologique. De nos jours, on utilise une masse d'énergie très importante dans les transports...

Donc thèmes prioritaires ressortis des débats :

Solidarité

Bien-être

Biodiversité

Lien social

Agriculture

Education

Consommation

Aménagement du territoire

Transport

→ Feuille « domaines prioritaires »

Par ordre décroissant de notations :

- 4 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 2 mieux gérer l'eau et les déchets
- 2 agir pour la jeunesse
- 2 développer la solidarité entre les habitants
- 2 favoriser l'action sociale et l'insertion
- 2 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 2 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- 2 agir pour la santé
- 1 maîtriser l'aménagement du territoire
- 1 moins consommer et mieux produire l'énergie
- 1 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 1 agir pour l'emploi
- 1 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- 1 développer les liens intergénérationnels
- développer les formes durables de tourisme
- soutenir une économie locale durable
- favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- développer les modes de transport doux

agir pour la culture et le patrimoine
agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
assurer l'accessibilité à tous de la commune
autres : préserver la vie sous toutes ses formes
autres : animer les anciens

3.2.3.4 Chapelle de Ste Marguerite - 29 juin à 20h30 – 15 personnes

→ Remarques issues des débats

Urbanisme

Un habitant regrette les nouveaux aménagements urbains, les nouvelles constructions et le fait que certains de ses terrains ne soient pas constructibles... il dénonce un certain clientélisme.

Solidarité

Attention aux actions isolées de la commune non cohérentes avec la com com.

Préservation de l'environnement.

Attention à l'usage des herbicides sur les voies de chemin de fer....alors que les particuliers les utilisent moins et veulent de plus en plus participer à la préservation de l'environnement.

Cohésion sociale

Un agriculteur déplore que les chemins d'exploitation soient trop utilisés par les cyclistes et randonneurs. Cohabitation difficile. Il considère que les agriculteurs ne sont plus respectés ou considérés dans les communes. Ex : la largeur des routes nouvellement construites ne tiennent pas compte de la taille des tracteurs.....

Emploi

Agir sur l'emploi.

Agriculture

Le problème agricole est mondial, trouver des solutions locales.

Remarques et points annexes :

- Une question a porté sur le financement de l'accompagnement par le CPIE.
- une personne souhaiterait plus de réunions de quartier.
- Enfin, certains agriculteurs nous ont appris qu'un recensement des zones humides avait été réalisé il y a quelques années par un organisme de Pluneret (?) et que depuis, rien ne s'est passé.

Donc thèmes prioritaires ressortis des débats :

Urbanisme

Solidarité

Préservation de l'environnement.

Cohésion sociale

Emploi

Agriculture

→ Feuille « domaines prioritaires »

Par ordre décroissant de notations :

5 soutenir l'agriculture et les activités primaires

4 maîtriser l'aménagement du territoire
3 agir pour la jeunesse
3 mieux gérer l'eau et les déchets
2 moins consommer et mieux produire l'énergie
2 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
2 développer la solidarité entre les habitants
2 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
1 développer les formes durables de tourisme
1 préserver les espaces naturels et la biodiversité
1 agir pour l'emploi
1 soutenir une économie locale durable
1 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
1 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
développer les liens intergénérationnels
développer les modes de transport doux
favoriser l'action sociale et l'insertion
agir pour la culture et le patrimoine
assurer l'accessibilité à tous de la commune
agir pour la santé
autres : sécurité

Bilan des thèmes issus des temps de débats – 4 réunions

Cumul des thèmes des 4 réunions de villages, par ordre décroissant de citation :

4 Lien social
3 Solidarité
3 Transports
3 Activités primaires
2 Urbanisme
2 Aménagement du territoire
2 Consommation
2 Animation socio-culturelle
2 Economie
2 Education
2 Préservation de l'environnement
Accès à tous de la commune
Tourisme
Bien-être
Emploi

Bilan des feuilles à renseigner sur les priorités – 4 réunions

Cumul des thèmes des 4 réunions de villages, par ordre décroissant de citation :

12 soutenir l'agriculture et les activités primaires
10 préserver les espaces naturels et la biodiversité
9 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
8 maîtriser l'aménagement du territoire
8 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
7 soutenir une économie locale durable
6 moins consommer et mieux produire l'énergie
6 mieux gérer l'eau et les déchets
5 consommer équitablement et en respectant l'environnement
5 développer les modes de transport doux
4 agir pour l'emploi

4 agir pour la jeunesse
 4 développer la solidarité entre les habitants
 4 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
 3 favoriser l'action sociale et l'insertion
 3 agir pour la santé
 2 développer les formes durables de tourisme
 2 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
 2 développer les liens intergénérationnels
 2 agir pour la culture et le patrimoine
 assurer l'accessibilité à tous de la commune
 autres : développer la formation
 autres : préserver la vie sous toutes ses formes
 autres : animer les anciens
 autres : sécurité.

Conclusion : addition des citations des « grandes feuilles » et des temps de débats (ordre décroissant de priorité)

15 soutenir l'agriculture et les activités primaires
 13 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
 12 préserver les espaces naturels et la biodiversité
 10 maîtriser l'aménagement du territoire
 10 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
 9 soutenir une économie locale durable
 8 développer les modes de transport doux
 7 développer la solidarité entre les habitants
 7 consommer équitablement et en respectant l'environnement
 6 moins consommer et mieux produire l'énergie
 6 mieux gérer l'eau et les déchets
 6 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
 5 agir pour l'emploi
 4 agir pour la jeunesse
 4 agir pour la culture et le patrimoine
 4 agir pour la santé
 3 développer les formes durables de tourisme
 3 favoriser l'action sociale et l'insertion
 2 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
 2 développer les liens intergénérationnels
 1 assurer l'accessibilité à tous de la commune
 autres : précisez : développer la formation
 autres : préserver la vie sous toutes ses formes
 autres : animer les anciens
 autres : sécurité

3.2.4 Questionnaires

L'analyse a porté sur un nombre de 33 questionnaires retournés.

Parmi les grands enjeux mondiaux suivants, quels sont ceux, qui, selon vous, sont prioritaires ?

(classez par ordre de priorité de 1 à 5 , 1 étant le plus important)

1er - préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
2 - modes de production et de consommation responsables
3 - lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

4 - qualité de vie de tous les habitants

4 **ex-aequo** - cohésion sociale, la solidarité entre territoires et générations

Quelles sont, selon vous, les menaces ou les problèmes pour la commune ?

Conclusion menaces :

- Démographie, relations, éducation
- Urbanisation
- Transports et insécurité
- Agriculture et ostréiculture
- Préservation de l'eau, de la biodiversité, de l'environnement
- Evolution vers une cité-dortoir

Voir le document d'analyse des questionnaires pour le détail

Vous sentez-vous personnellement concerné par le développement durable ?

| | |
|------------------|--------|
| oui tout à fait | = 70% |
| oui plutôt | = 21 % |
| non pas vraiment | = 3% |
| non pas du tout | = 0% |
| nsp | = 6% |

Pour l'ensemble du territoire de Locoal-Mendon, quelles sont les priorités en matière de développement durable (ordre décroissant de citation):

- 15 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 7 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 6 mieux gérer l'eau et les déchets
- 5 maîtriser l'aménagement du territoire
- 5 moins consommer et mieux produire l'énergie
- 5 développer les formes durables de tourisme
- 4 soutenir une économie locale durable
- 4 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- 3 développer les modes de transport doux
- 3 agir pour la santé
- 2 agir pour la jeunesse
- 2 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 1 agir pour l'emploi
- 1 favoriser l'action sociale et l'insertion
- 1 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 1 développer les liens intergénérationnels
- 1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- développer la solidarité entre les habitants
- favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- agir pour la culture et le patrimoine
- assurer l'accessibilité à tous de la commune
- autres : précisez : identifier, recenser, gérer, développer le patrimoine communal sous toutes ses formes

Quelles sont selon vous les actions concrètes à mener à Locoal-Mendon?

Voir le document d'analyse pour le détail.

Conclusion : les actions concrètes proposées se répartissent dans les domaines suivants :

- développer les modes de transport et de découverte doux
- préserver l'eau et développer l'agriculture biologique
- maîtriser l'urbanisme, favoriser l'habitat durable
- éduquer à l'environnement et au développement durable

- développer l'éco-tourisme
- développer la solidarité, les échanges, le lien social
- agir pour une bonne qualité de vie
- préserver la biodiversité, l'environnement
- mieux gérer l'eau, les déchets, l'énergie

Seriez-vous prêt(e) à en proposer une pour l'Agenda 21 de la commune ?

Oui = 36%

Non = 12%

NSP = 52%

Si oui laquelle / lesquelles ?

- montrer l'effet négatif de la chimie sur l'organisme, la nourriture, l'eau, l'air...
- marchés publics et agenda 21
- du moins une suggestion : est-ce possible de sensibiliser au développement durable dès l'enfance et par l'éducation civique. Transmissible aux adultes aussi ; dépasser les corporatismes.
- Opérations conjointes enfants/parents sur le thème du développement durable
- créer ou développer des sentiers de randonnée
- Créer des chemins côtiers
- Aménager une voie spécifique piétons/cyclistes en parallèle à l'axe Mendon-Local.
- favoriser la création de sentiers côtiers
- Participer aux actions de gestion de l'information sur les sujets du patrimoine et de sa mise en valeur.
- lutter contre les pentes nuisibles
- regrouper les 4 communes en une seule
- Faciliter l'installation des jeunes en agriculture bio
- des revues, journaux, médias de toutes sortes font part d'expériences mises en place dans une commune pour tenter de répondre localement aux problèmes actuels de notre société. Une banque de recueil de ces suggestions serait peut-être intéressante pour susciter des débats et des choix.

Dans quel(s) domaine(s) sentez vous que vous pourriez améliorer vos pratiques et souhaiteriez recevoir de l'information ?

Conclusion améliorations/information :

12 préserver les espaces naturels et la biodiversité

11 consommer de façon responsable (alimentaire, produits respectueux de l'environnement)

10 soutenir une économie locale durable

10 transports : réduire l'usage de la voiture

8 faire des économies d'énergie

8 mieux gérer l'eau (économies, éviter les pollutions...)

8 participer à la vie communale

7 s'investir pour la cohésion sociale

6 mieux gérer les déchets (limiter la production, trier, recycler...)

Des commentaires libres sur la démarche Agenda 21, des suggestions, des projets qui vous tiennent à cœur pour la commune.... :

- impression de beaucoup, et trop, de bonnes intentions. Besoins de plus concret par des réalisations à planifier. « le feu menace les maisons et on disperse les regards ». tendre vers l'efficacité et avec encouragement.
- Bravo pour la démarche et la consultation des citoyens, mais il reste tellement à faire pour changer les comportements (si c'est possible !)
- Démarche très positive sur le papier avec un niveau très intéressant des échanges lors de la réunion publique à laquelle j'ai pu participer (Local). Mais un taux de présence préoccupant sur l'implication massive de nos concitoyens sur le sujet...

- Que peut faire concrètement l'Agenda 21 pour la commune ?
- On aurait dû partir des problèmes connus des élus, qui sont a priori ceux qui connaissent le mieux la commune
- Sécurité routière dans le bourg et dans les villages
- Solidarité entre les habitants au niveau générationnel et entre les nouveaux et habitants de souche
- Dans le cadre des TIG, remettre en état les murets de pierre sur berge, le long de la Ria.
- Mieux tenir compte des personnes âgées et des personnes handicapées afin de ne pas grouper les réunions au-delà de 19h
- Dégradations des boisements par les chevreuils : la commune doit intervenir auprès des différentes sociétés de chasse communales
- démontrer le lien entre économie et agenda 21
- renforcer l'aspect social
- trouver une organisation de transports publics qui allie à la fois souplesse et un effort financier des habitants et de la commune raisonnable
- soutenir l'agriculture tout en favorisant une alternative aux produits phytosanitaires.

Pour mieux vous connaître :

Moyenne d'âge des répondants = 58 ans

Sex – ratio :

M = 51%

F = 44%

Nsp = 5%

Les répondants habitent Locoal-Mendon en moyenne depuis 13 ans

Y travaillez vous ?

Retraité(e) = 43%

Non = 39%

Oui = 9%

Nsp = 9%

Conclusion pour les questionnaires

- 15 préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 7 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 6 mieux gérer l'eau et les déchets
- 5 maîtriser l'aménagement du territoire
- 5 moins consommer et mieux produire l'énergie
- 5 développer les formes durables de tourisme
- 4 soutenir une économie locale durable
- 4 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
- 3 développer les modes de transport doux
- 3 agir pour la santé
- 2 agir pour la jeunesse
- 2 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
- 1 agir pour l'emploi
- 1 favoriser l'action sociale et l'insertion
- 1 soutenir l'agriculture et les activités primaires
- 1 développer les liens intergénérationnels
- 1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
- développer la solidarité entre les habitants
- favoriser l'accès aux loisirs et aux sports

agir pour la culture et le patrimoine
assurer l'accessibilité à tous de la commune
autres : précisez : identifier, recenser, gérer, développer le patrimoine communal
sous toutes ses formes

3.2.5 Réunions du comité de pilotage

Les réunions du comité de pilotage de l'Agenda 21 avaient les objectifs suivants :

→ **Réunion 1 du 17 novembre 2010**

La première réunion du comité a permis aux participants de se rencontrer, de détailler la méthodologie et les étapes de l'Agenda 21 et d'échanger de façon large sur les domaines prioritaires d'action pour le développement durable de la commune.

→ **Réunion 2 du 26 janvier 2011**

La réunion était principalement dédiée au bilan de la séance de dépouillement des compte-rendus des réunions de 2010. Se référer précédemment dans le présent document.

→ **Réunion 3 du 20 avril 2011**

La réunion était principalement dédiée à la présentation de l'état des lieux de la commune. Les échanges n'ont pas permis de recueillir des domaines prioritaires d'action.

Ainsi seule la réunion 1 a permis de mettre en avant des domaines :

2 sensibiliser à l'environnement et au développement durable

- Ceci est liée à la CONSOMMATION : il faut sensibiliser les gens, l'information est là, il faut la communiquer !

- il est nécessaire de développer la communication, la sensibilisation, vers la population. Par exemple, à l'occasion des nouvelles constructions, les propriétaires devraient être systématiquement informés des dispositifs et équipements d'économie d'eau, d'énergie.. La mairie a par exemple équipé l'ensemble des douches municipales de limiteurs de débit.

1 mieux gérer l'eau et les déchets

- il est primordial de préserver la qualité de l'air et de l'eau sur la commune. Il faut agir par la sensibilisation, en utilisant même le porte-à-porte. Quelle est la qualité de l'eau sur la commune ? Quelles sont les pratiques ? Comment se porte la Ria ?...

→ des données sur l'eau sont disponibles, et un important travail est mené sur la Ria pour diminuer l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau et la conchyliculture.

1 soutenir une économie locale durable

- attention à la tendance de Local - Mendon de devenir une cité dortoir...

1 soutenir l'agriculture et les activités primaires

- dans l'occupation des sols, il faut garder de la place pour la production agricole.

1 développer les modes de transport doux

- il est nécessaire de développer les modes de déplacement « doux ». La part laissée aux voitures est importante, les coûts de réfection des chaussées sont très élevés... Oui mais comment diminuer le nombre de voitures ? de plus, de nombreuses demandes sont faites à la mairie pour entretenir régulièrement différents points d'un réseau qui est particulièrement dense (112 kms de routes communales et 45 kms de chemins d'exploitation).

Par ailleurs, mettre en place un service ne suffit pas (ex : sous-utilisation des cars scolaires). Il faut aussi sensibiliser les gens à leur usage.

1 consommer équitablement et en respectant l'environnement

- il est nécessaire de soutenir les producteurs locaux. Le pays d'Auray vient de réaliser une plaquette recensant les producteurs faisant de la vente directe.

L'idéal est que les producteurs de Locoal-Mendon fasse du bio et de la vente directe. Oui mais attention ! on ne se convertit pas au bio du jour au lendemain... de plus, la réglementation sanitaire est très complexe.

Il est nécessaire que les habitants agissent en « consomm'acteurs ». Il serait intéressant de connaître le comportement des consommateurs de la commune : faire une enquête ?

Conclusion des réunions du comité de pilotage = conclusion de la réunion 1

2 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
1 mieux gérer l'eau et les déchets
1 soutenir une économie locale durable
1 soutenir l'agriculture et les activités primaires
1 développer les modes de transport doux
1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
maîtriser l'aménagement du territoire
moins consommer et mieux produire l'énergie
développer les formes durables de tourisme
préserver les espaces naturels et la biodiversité
agir pour l'emploi
agir pour la jeunesse
favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
développer la solidarité entre les habitants
favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
développer les liens intergénérationnels
favoriser l'action sociale et l'insertion
agir pour la culture et le patrimoine
agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
assurer l'accessibilité à tous de la commune
agir pour la santé

4. Synthèse générale du diagnostic

Rappel de la conclusion pour les sessions de sensibilisation des élus et des agents

5 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
4 moins consommer et mieux produire l'énergie
4 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
4 développer la solidarité entre les habitants
4 consommer équitablement et en respectant l'environnement
3 mieux gérer l'eau et les déchets
3 préserver les espaces naturels et la biodiversité
2 soutenir une économie locale durable
2 développer les liens intergénérationnels
2 développer les modes de transport doux
1 assurer l'accessibilité à tous de la commune
1 agir pour l'emploi
1 soutenir l'agriculture et les activités primaires
1 agir pour la culture et le patrimoine
agir pour la jeunesse
favoriser l'accès aux loisirs et aux sports

favoriser l'action sociale et l'insertion
agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
développer les formes durables de tourisme
maîtriser l'aménagement du territoire
agir pour la santé

Rappel de la conclusion pour les réunions de mobilisation/sensibilisation

7 préserver les espaces naturels et la biodiversité
5 soutenir une économie locale durable
5 développer la solidarité (entre les habitants, les élus, les territoires...)
5 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
4 mieux gérer l'eau et les déchets
4 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
4 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
3 soutenir l'agriculture et les activités primaires
2 consommer équitablement et en respectant l'environnement
1 développer les modes de transport doux
1 maîtriser l'aménagement du territoire
1 moins consommer et mieux produire l'énergie
agir pour l'emploi
agir pour la jeunesse
favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
développer les liens intergénérationnels
favoriser l'action sociale et l'insertion
agir pour la culture et le patrimoine
développer les formes durables de tourisme
assurer l'accessibilité à tous de la commune
agir pour la santé

Rappel de la conclusion des réunions de villages

15 soutenir l'agriculture et les activités primaires
13 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
12 préserver les espaces naturels et la biodiversité
10 maîtriser l'aménagement du territoire
10 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
9 soutenir une économie locale durable
8 développer les modes de transport doux
7 développer la solidarité entre les habitants
7 consommer équitablement et en respectant l'environnement
6 moins consommer et mieux produire l'énergie
6 mieux gérer l'eau et les déchets
6 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
5 agir pour l'emploi
4 agir pour la jeunesse
4 agir pour la culture et le patrimoine
4 agir pour la santé
3 développer les formes durables de tourisme
3 favoriser l'action sociale et l'insertion
2 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
2 développer les liens intergénérationnels
1 assurer l'accessibilité à tous de la commune

autres : précisez : développer la formation
autres : préserver la vie sous toutes ses formes
autres : animer les anciens
autres : sécurité

Rappel de la conclusion des questionnaires

15 préserver les espaces naturels et la biodiversité
7 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
6 mieux gérer l'eau et les déchets
5 maîtriser l'aménagement du territoire
5 moins consommer et mieux produire l'énergie
5 développer les formes durables de tourisme
4 soutenir une économie locale durable
4 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat
3 développer les modes de transport doux
3 agir pour la santé
2 agir pour la jeunesse
2 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
1 agir pour l'emploi
1 favoriser l'action sociale et l'insertion
1 soutenir l'agriculture et les activités primaires
1 développer les liens intergénérationnels
1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
développer la solidarité entre les habitants
favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
agir pour la culture et le patrimoine
assurer l'accessibilité à tous de la commune
autres : précisez : identifier, recenser, gérer, développer le patrimoine communal
sous toutes ses formes

Rappel de la conclusion des réunions du comité de pilotage

2 sensibiliser à l'environnement et au développement durable
1 mieux gérer l'eau et les déchets
1 soutenir une économie locale durable
1 soutenir l'agriculture et les activités primaires
1 développer les modes de transport doux
1 consommer équitablement et en respectant l'environnement
maîtriser l'aménagement du territoire
moins consommer et mieux produire l'énergie
développer les formes durables de tourisme
préserver les espaces naturels et la biodiversité
agir pour l'emploi
agir pour la jeunesse
favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale
développer la solidarité entre les habitants
favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
développer les liens intergénérationnels
favoriser l'action sociale et l'insertion
agir pour la culture et le patrimoine
agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat

assurer l'accessibilité à tous de la commune
agir pour la santé

En additionnant les importances de citations des thèmes, les occurrences suivantes sont obtenues, par ordre décroissant de priorité :

37 préserver les espaces naturels et la biodiversité

28 sensibiliser à l'environnement et au développement durable

23 favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale

21 soutenir une économie locale durable

21 soutenir l'agriculture et les activités primaires

20 mieux gérer l'eau et les déchets

16 moins consommer et mieux produire l'énergie

16 développer la solidarité entre les habitants

15 consommer équitablement et en respectant l'environnement

15 maîtriser l'aménagement du territoire

15 agir pour un urbanisme intégré et maîtrisé, améliorer l'habitat

15 développer les modes de transport doux

9 développer les formes durables de tourisme

7 agir pour l'emploi

7 agir pour la santé

6 agir pour la jeunesse

6 agir pour la culture et le patrimoine

5 développer les liens intergénérationnels

4 favoriser l'action sociale et l'insertion

2 favoriser l'accès aux loisirs et aux sports

2 assurer l'accessibilité à tous de la commune

Ces résultats permettent de faire ressortir les premiers thèmes et ainsi d'aboutir à la définition d'axes prioritaires pour l'action au sein de l'Agenda 21 territorial de Local-Mendon :

1/ Préserver les ressources et espaces naturels et la biodiversité

2/ Sensibiliser à l'environnement et au DD

3/ Favoriser le dialogue entre citoyens, la cohésion sociale, la solidarité, l'intergénérationnel

4/ Soutenir une économie locale, les activités primaires et consommer équitablement

La réunion de restitution du diagnostic de territoire qui s'est déroulée le 28 septembre 2011 a permis de présenter ces axes à la population et aux acteurs locaux et de constituer 4 ateliers thématiques composés de volontaires. Ces derniers se réuniront afin d'élaborer des actions concrètes devant répondre à chaque axe, qui composeront, une fois rassemblées, l'Agenda 21 de territoire de Local-Mendon.